

DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE LA ROSELIERE

Vendredi 29 mai 2009, à 15h00

Mail Pierre Charlot – 41016 BLOIS CEDEX



VUE DU MAIL PIERRE CHARLOT

INTRODUCTION

A l'origine, une délibération du Conseil d'Administration du CH de Blois datant de juin 2004 décidait d'implanter sur le site de l'hôpital un établissement gérontologique et de réadaptation rassemblant 210 lits sur une surface de 11 000m².

Des raisons hôtelières

Les locaux de la Maison médicale et ceux de la Croix du Foix étaient vétustes et ne répondaient plus à des **conditions décentes d'hébergement** pour les résidents. Une rénovation aurait été véritablement dispendieuse. Ce nouveau bâtiment propose désormais 210 chambres individuelles **modernes et spacieuses**.



Croix du Foix



CGSS – Maison Médicale

Une meilleure accessibilité au plateau technique

La Roselière, de par sa proximité avec l'hôpital, permet aux résidents qui en ont besoin de bénéficier rapidement d'un plateau technique complet.



Un réel besoin sanitaire

La capacité des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes a été augmentée de 18 places.

Capacité et conception :

210 chambres individuelles, toutes équipées de salles de bains

Dont :

100 lits d'Unité de Soins de Longue Durée (USLD)

50 lits d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

60 lits pour l'Unité Alzheimer ou affections apparentées.



Vue sur les 3 niveaux repérés par des couleurs différentes

Superficie totale : 11 235 m²

Superficie des chambres :

> 22 m² pour les chambres d'hébergement et soins longue durée

> 20m² pour les chambres de l'unité Alzheimer



Coût et modalités de financement

- Coût à fin de travaux : 24 500 000€
- Coût de l'équipement : 1 300 000€
- **Plan de financement des travaux :**
 - Subvention du Conseil Général : 4 273 080€
 - Subvention Etat – Région : 1 421 921€
 - Subvention de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) : 741 568€
 - Le solde par emprunt

Calendrier de l'opération

Le **permis de construire** a été déposé le 31 juillet 2006.

Le **choix des entreprises** a été réalisé le 19 octobre 2006.

Les **travaux** ont commencé le 14 décembre 2006. Le délai contractuel était de 26 mois soit une réception théorique le 14 février 2009. Et la réception effective a été prononcée le 12 mars 2009.

Le personnel

Cette construction s'est accompagnée de **créations de postes**.

L'effectif représente 120 professionnels dont 25 Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat, 57 Aides-Soignant(e)s et 3 médecins à temps plein.

Les projections

Ce projet qui voit le jour est une 1^{ère} **tranche d'un projet plus ambitieux** qui vise – dans une autre tranche de travaux – à regrouper le Court Séjour Gériatrique, les Soins de Suite et Réadaptation dont la capacité serait majorée de 25% pour répondre aux besoins de la population – la Médecine Physique et Réadaptation avec son plateau technique de rééducation.

Une filière complète de gérontologie et réadaptation sera ainsi placée sur un même lieu géographique, et sous la responsabilité d'un même responsable de pôle, le Docteur FRIOCOURT.

CONTACT PRESSE :

Clément HELLUIN -
Responsable Communication et Culture -
Tel. 02.54.55.66.86. - helluic@ch-blois.fr